



DELIBERATION

2025/34

**CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF
À TEMPS COMPLET**

L'an deux mille vingt-cinq le dix-sept décembre, à 14 heures 30, le Comité syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni à Guise, au siège de la Communauté de Communes de la Thiérache Sambre et Oise, sur la convocation légale et sous la présidence de Monsieur Olivier CAMBRAYE.

Conseillers en exercice : 17, Présents : 7 , Représentés : 2, Votants : 9

Étaient présents : M. Olivier CAMBRAYE, M. Patrick DUMON, Mme Bernadette HEDIART, M. Vincent LAMOUREUX, Mme Katie LEFEVRE, M. Jean-Pierre PREVOT et M. Gilles QUEILLE.

Étaient représentés : M. Hugue COCHET par Mme Marie-Claire FORTIN et M. Laurent MARLOT par Mme Michèle DEGARDIN.

Étaient absents excusés : M. Mathieu CANON, M. Jean-Luc EGRET, M. Patrick FEUILLET, M. Thomas HENNEQUIN, M. Michel LANDERIEUX, Mme Christelle MAES, M. Jean-Jacques THOMAS et M. Thierry VERDAVAINE.

Le quorum étant atteint, le Comité syndical, peut délibérer.

Le secrétariat a été assuré par : M. Patrick DUMON

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) est actuellement confronté à une évolution importante de son organigramme liée au prochain départ en retraite de sa chargée de comptabilité et de gestion des ressources humaines.

Ce départ programmé nécessite une anticipation rigoureuse pour garantir la continuité du service public et la sécurisation des actes financiers et administratifs de la collectivité. Plutôt que de procéder à un recrutement externe identique, le PETR souhaite optimiser les compétences internes et propose de transférer une partie des missions de comptabilité et de RH à l'assistante administrative à temps non complet (25h/semaine).

Ce transfert de missions implique une montée en charge significative de son plan de charge, rendant nécessaire le passage à un temps complet (35h/semaine).

L'augmentation du temps de travail de 10 heures hebdomadaires sera dédiée aux missions suivantes :

- **Volet Comptabilité :** Saisie des engagements, mandatement, suivi des factures et interface avec la trésorerie.
- **Volet Ressources Humaines :** Suivi des dossiers individuels, gestion des absences, préparation des éléments de paie et suivi des formations.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache

SUPPRIME le poste d'assistante administrative à temps non complet (25/35ème) au grade d'adjoint administratif,

CRÉÉ, à compter du 1er janvier 2026, un emploi permanent à temps complet (35/35ème) relevant du grade d'adjoint administratif pour assurer les missions d'assistance administrative, de comptabilité et de gestion des ressources humaines,

AUTORISE le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en oeuvre de ce projet,

PRECISE que les crédits correspondants nécessaires à la rémunération et aux charges sociales de cet emploi sont inscrits au budget de l'exercice 2026.

Pour extrait conforme,
Le Président,



Olivier CAMBRAYE

Secrétaire de séance

Patrick DUMON

Acte rendu exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le
Et publication le

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 002-200051118-20251217-34_2025-DE